Compte de Résultat

	Net au 31/12/2023	%CA
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits		
Total	**0,00**	
CONSOMMATION		
Achats de marchandises		
Variations de stocks (marchandises)		
Matières premières et autres approv.		
Variation de stocks (mat. prem.)		
Autres achats et charges externes	22 250,95	
Total	**22 250,95**	
MARGE	**-22 250,95**	
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions		
Autres charges		
Total	**0,00**	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-22 250,95**	**0,00**
Opérations en commun	**0,00**	
Produits financiers	148 462,50	
Charges financières	100 483,51	
RESULTAT FINANCIER	**47 978,99**	**0,00**
RESULTAT COURANT	**25 728,04**	**0,00**
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**0,00**	**0,00**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	3 859,00	
BENEFICE	**21 869,04**	**0,00**
Y compris		
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		

Signé électroniquement le 19/06/2024 par Arthur MARLE

Signed with universign

Bilan Actif

	Brut	Amort.	Net au 31/12/2023
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, lic., logiciels, drts & val. similaires			
Fonds commercial			
Autres			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Construction			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations	2 985 877,80		2 985 877,80
Créances rattachées à des participations			
TIAP			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 985 877,80**	**0,00**	**2 985 877,80**
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commande			
Créances			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	67 982,04		67 982,04
Charges constatées d'avance			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**67 982,04**	**0,00**	**67 982,04**
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Ecarts de conversion Actif			
TOTAL GENERAL	**3 053 859,84**	**0,00**	**3 053 859,84**
TOTAL ACTIF			**3 053 859,84**

Signé électroniquement le 19/06/2024 par Arthur MARLE

Signed with universign

Bilan Passif

	Net au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES	
Capital (dont versé : 1 000,00)	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Ecarts de réévaluation	
Ecarts d'équivalence	
Réserves	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	21 869,04
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**22 869,04**
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	**0,00**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**0,00**
DETTES	
Dettes financières	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 010 691,80
Emprunts et dettes financières divers	15 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes d'exploitation	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 440,00
Dettes sociales	
Dettes fiscales	3 859,00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	**3 030 990,80**
Ecarts de conversion Passif	
TOTAL PASSIF	**3 053 859,84**

ERNEST
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social :
50 Route de la Reine,
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
948 879 242 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 18 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 18 juin,
A 10 heures 00,

Monsieur Arthur MARLE,
Demeurant 41 boulevard de Montmorency 75016 PARIS,

Associé Unique de la société ERNEST,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Arthur MARLE, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la Société avant son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 21 869,04 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	21 869,04 euros
A la réserve légale	100,00 euros
Solde	21 769,04 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 21 769,04 euros.

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

TROISIEME DÉCISION

L'Associé Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide, conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, tels qu'ils figurent dans l'état annexé au présent procès-verbal.

CINQUIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Monsieur Arthur MARLE

Signé électroniquement le 19/06/2024 par Arthur MARLE

Signed with universign

ERNEST
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social :
50 Route de la Reine,
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
948 879 242 RCS NANTERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 18 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
De l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 21 869,04 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	21 869,04 euros
A la réserve légale	100,00 euros
Solde	21 769,04 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 21 769,04 euros.

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Arthur MARLE

Signé électroniquement le 19/06/2024 par Arthur MARLE

Signed with universign

ERNEST

50 RTE DE LA REINE
92100 - BOULOGNE-BILLANCOURT

Exercice en Euros.
Période du 08/02/2023 au 31/12/2023

Annexe des comptes annuels

Signé électroniquement le 19/06/2024 par Arthur MARLE

Signed with universign



ERNEST
50 RTE DE LA REINE
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Exercice du 08/02/2023
au 31/12/2023
APE : 6420Z

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 053 860 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 euros et dégageant un bénéfice de 21 869 euros.
L'exercice a une durée de 11 mois recouvrant la période du 08/02/2023 au 31/12/2023.
Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

ERNEST
50 RTE DE LA REINE
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Exercice du 08/02/2023
au 31/12/2023
APE : 6420Z

Annexe

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles de l'Autorité des Normes Comptables N° 2018-07 relatif au Plan Général Comptable, modifiant le règlement ANC 2014-03, approuvé par arrêté ministériel en date du 26 décembre 2018 et publié au journal officiel en date du 30 décembre 2018, ainsi qu'en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

ERNEST
50 RTE DE LA REINE
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Exercice du 08/02/2023
au 31/12/2023
APE : 6420Z

Annexe

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Total	0

ERNEST
50 RTE DE LA REINE
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Exercice du 08/02/2023
au 31/12/2023
APE : 6420Z

Annexe

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 814
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440
Total	**26 254**

ERNEST
50 RTE DE LA REINE
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Exercice du 08/02/2023
au 31/12/2023
APE : 6420Z

Annexe

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	0
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Total	**0**

ERNEST
50 RTE DE LA REINE
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Exercice du 08/02/2023
au 31/12/2023
APE : 6420Z

Annexe

Produits constatés d'avance

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	0
Produits financiers	0
Produits exceptionnels	0
Total	**0**